



ALTA GESTION

Agence Immobilière Location – Gestion

2 boulevard Joliot-Curie 34200 Sète

04 48 19 16 08 | contact@altagestion.fr | www.altagestion.fr

Activité de gestion de locations, gestion immobilière et administration de biens
SASU TL 7 Gestion au capital de 100€ - 942 830 191 R.C.S. MONTPELLIER
N° TVA Intracommunautaire FR73942830191 - SIRET 942 830 191 00014- APE 6820B
Carte professionnelle : CPI 34 03 2025 000 000 003 délivrée par la CCI de l'Hérault
Garantie Financière : 240 000 € par Galian-Smabtp - 89 rue de la Boétie 75008 Paris

HONORAIRES DE LOCATION / GESTION

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC ¹ MAXIMUM	A LA CHARGE DU
LOCAUX D'HABITATION OU MIXTES (soumis à la loi du 6 juillet 1989)		
Entremise / négociation	0 €	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ²	Zone très tendue : 12,10 €/m ² Zone tendue : 10,09 €/m ² Autres zones : 8,07 €/m ²	Bailleur
État des lieux location vide ²	Zone très tendue : 12,10 €/m ² Zone tendue : 10,09 €/m ² Autres zones : 8,07 €/m ²	Locataire
État des lieux location meublée ²	3,03 € TTC/m ²	Bailleur
Honoraires de gestion (sur encaissements loyer + charges)	3,03 € TTC/m ²	Locataire
Garantie loyers impayés (sur encaissements loyer + charges) 2,5% TTC	3,03 € TTC/m ²	Bailleur
Frais de constitution d'un dossier contentieux locataire (dossier commissaire de justice, avocat, etc.)	3,03 € TTC/m ²	Locataire
Frais de gestion d'un sinistre d'assurance	8,4% TTC	Bailleur
Envoi d'une lettre recommandée A.R	2,5% TTC	Bailleur
	84 € TTC	Bailleur
	84 € TTC	Bailleur
	15 € TTC	Bailleur

STATIONNEMENTS / PARKINGS / GARAGES / CAVES

Rédaction du bail	1 mois de loyer TTC	Bailleur
	1 mois de loyer TTC	Locataire
Honoraires de gestion (sur encaissements loyer + charges)	8,4% TTC	Bailleur

LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail, état des lieux	18 % TTC du loyer annuel HT et HC avec forfait minimum de 600 € TTC	Bailleur
	18 % TTC du loyer annuel HT et HC avec forfait minimum de 600 € TTC	Locataire
Honoraires de gestion (sur encaissements loyer + charges)	10% TTC	Bailleur

1/ TVA au taux en vigueur de 20% incluse

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.